



## ECHANGE ELECTROMENAGERS PAR LOCATAIRE SORTANT

-----  
Par AINOS77

Bonjour

je suis propriétaire d'un appartement neuf loué par l'intermédiaire d'une agence avec une cuisine équipée avec un frigo et dans la salle de bains une machine à laver.

mon locataire est parti et a échangé le frigo et la machine à laver de la même marque contre un autre frigo et une autre machine à laver

je ne connais pas la date d'achat et l'ancienneté de ces produits qui sont des 1er prix contrairement à mes produits.

je n'ai jamais été informée par l'agence de ces changements et je ne pense pas que l'agence non plus (elle avait fait faire un état des lieux de sortie par un sous traitant) et n'a donc pas fait de remarques à ce sujet.

j'ai donc acheté des électroménagers de qualité et je me retrouve avec des électroménagers inconnus

pouvez vous me dire quels sont mes recours

dois je me retourner contre l'agence qui dit que ce n'est pas grave du moment que j'ai des électroménagers ?

dois je porter plainte pour vol par ce locataire ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est l'état des lieux qui fait foi et vous permet des recours possibles contre le locataire.

Ce que vous décrivez ne le permet pas.

Non une plainte n'a aucune chance d'aboutir puisque l'état des lieux ne signale pas le remplacement des équipements.

Faites plutôt une bonne remontrance à l'agence, insistez pour faire vous mêmes à l'avenir l'état des lieux ou exigez le par huissier (à vos frais ...) ou encore changez d'agence (et encore ...)

-----  
Par janus2

Bonjour,

Pensez à faire un inventaire des électroménagers avec contrôle lors des EDL, cela évitera ce genre de problème.